

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue sur ce nouveau circuit Sentier côtier du Blavet rive droite à Lanester qui emprunte les GR34 et GR341 mais pas que ce serait trop simple.

Voici donc quelques précisions qui devraient vous permettre d'éviter de vous tromper. Les explications sont données en partant du parking rue de pen mané près de l'immeuble collectif construit sur les bases d'un ancien moulin à marée.



Et c'est parti, prendre la direction « le circuit du cimetière de bateaux de Kerhervy » par le sentier côtier.



Après un peu plus d'1 km on arrive à la chapelle de St Guénaël, là on quitte le GR en prenant sur la droite pour descendre chercher le rivage. De là on observe au loin le pont du Bonhomme. On suit la trace sur 400m entre les rochers et la flore de ce milieu naturel (attention à ne pas glisser). On remonte à la hauteur de la cale et l'on reprend aussitôt à droite le sentier côtier.



Un peu avant le 3^{ème} km on passe sous le pont du Bonhomme en empruntant le sentier côtier (entre l'escalier et la pile de l'ancien pont).

On continue sur le sentier côtier jusqu'au site de Kerhervy. On le traverse en laissant sur sa gauche le théâtre de plein air et sur sa droite le cimetière de bateaux.



En quittant le site de Kerhervy, on fait 100m sur la route avant de prendre l'escalier sur la droite direction le lavoir du Resto. Arrivé en haut on reprend son souffle et à droite à nouveau. En quittant le lavoir prendre à droite en direction du Rocher du Diable par le chemin d'exploitation.

Peu après le 6^{ème} km attention, ne pas aller en face vers les champs mais tourner à droite dans le bois pour rester au plus près du Blavet. Puis continuer sur le sentier côtier.



Vers le 7^{ème} km rester sur le sentier côtier en contrebas du chemin d'exploitation, direction toujours le rocher du Diable qui surplombe le Blavet du haut de ses 12m.



Vers 7,5 km, encore une fois ne pas aller en face, prendre à droite en direction du « Toul douar » en suivant le sentier côtier sur 500m environ.



Vers le 8^{ème} km on quitte le GR en prenant sur la gauche, direction St Niau par le sentier bordé par les talus, on enchaîne avec le chemin forestier et enfin on prend à droite le chemin d'exploitation jusqu'à l'enclos aux chevaux.



Arrivé à hauteur de l'enclos aux chevaux prendre à gauche et faire 100m sur la route, après le virage prendre à nouveau sur la gauche le chemin d'exploitation qui sépare les parcelles cultivées.



En quittant ce chemin d'exploitation, prendre la route quasi en face et faire 500m (on voit un pylône en face de nous), puis tourner à 90° sur la droite (on prend le sens interdit) et refaire environ 500m. On vient de passer le pylône (sur notre gauche) et de traverser la route de Malachappe (Faire attention au carrefour).

On arrive devant le portail du centre de loisirs Pierre François à St Niau (Connu pour être aussi le départ du trail des pirates). On contourne le centre par la gauche en prenant le sentier qui borde la clôture, on traverse quelques champs avant d'arriver sur une allée boisée. Nous sommes environ au 11^{ème} km. A cette intersection on prend sur la gauche pour remonter l'allée boisée sur environ 250m.

Au sortir de cette allée prendre à droite le chemin stabilisé qui descend vers le village de Kerguer. (Vue urbaine sur Lanester-Lorient). Au village on laisse le marais de la Goden sur notre droite et on continue sur la route jusqu'à l'intersection avec la D194. On est environ au 12^{ème} km. Faire attention en traversant la D194 et courir sur la bande latérale sur 250m. Prendre à gauche le chemin stabilisé qui longe le ruisseau du Plessis, faire environ 1km et le circuit est bouclé.



Bonne course.